

## RESSOURCES HUMAINES ET DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

### Objectifs

- Connaître la réglementation en matière de technologies de l'information et de la communication applicables aux activités des RH
- Maîtriser les obligations et prévenir le risque juridique
- Comprendre et savoir appréhender des cas concrets

### Expertises



7 heures avec des avocats expérimentés en droit du numérique et droit social



Des ateliers pratiques, un Quizz d'évaluation et un temps Q&A



Un programme sur mesure qui s'adapte aux besoins exprimés



Un support de formation complet et pédagogique

### Programme

#### Titre 1 – La réglementation applicable

- Définitions
- Les principes fondamentaux de la protection des données
- Les obligations de l'employeur et les droits des salariés
- **Atelier : rédaction de réponses aux demandes d'exercice de droit**

#### Titre 2 – Les enjeux des nouvelles réglementations pour les ressources humaines

- La protection des données RH et les droits et devoirs des interlocuteurs RH
- Les droits et obligations des salariés dans l'utilisation des nouvelles technologies : géolocalisation, boîte mail, réseaux sociaux, BYOD, logiciels
- La formation des salariés aux risques des nouvelles technologies (cybersécurité, utilisation des données, propriété intellectuelle)

**Atelier : la mise en place d'une charte informatique**

#### Titre 3 – La gouvernance des données RH

- La sécurité des données et la responsabilité des sous-traitants
- Les traitements RH : recrutement, gestion de la carrière, impôt à la source, point de vigilance
- Comment réagir en cas de violation de données ?

**Atelier : la mise en place de référents RGPD**



Où ? Cabinet Vigo ou distanciel

Pour qui ? Ressources humaines, directeur-trice juridique

7 heures – Prérequis : connaissances ressources humaines

Inscription et contact : [vigo@vigo-avocats.com](mailto:vigo@vigo-avocats.com)